

## "La petite Europe et le monde du travail" dans L'Unità (8 mars 1957)

**Légende:** Le 8 mars 1957, commentant la création de la Communauté économique européenne (CEE), le quotidien communiste italien L'Unità analyse les conséquences d'un futur Marché commun pour les travailleurs européens.

**Source:** L'Unità. Organo del partito comunista italiano. dir. de publ. Lajolo, Davide. 08.03.1957, n° 58; anno XXXIV. Milano. "La "piccola Europa" e il mondo del lavoro", auteur:Manzocchi, Bruzio , p. 8.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/la\\_petite\\_europe\\_et\\_le\\_monde\\_du\\_travail\\_dans\\_l\\_unita\\_8\\_mars\\_1957-fr-af2e3d8c-0ca1-4f50-aff0-cdf995ef040f.html](http://www.cvce.eu/obj/la_petite_europe_et_le_monde_du_travail_dans_l_unita_8_mars_1957-fr-af2e3d8c-0ca1-4f50-aff0-cdf995ef040f.html)



**Date de dernière mise à jour:** 06/07/2016

### «La petite Europe et le monde du travail»

#### *La thèse de la libre circulation de la main-d'œuvre*

Parmi les problèmes qui se posent en relation avec le projet d'un «Marché commun» des six pays de la «petite Europe», l'un d'entre eux revêt un intérêt tout particulier pour notre pays: le problème des éventuelles conséquences d'un tel marché sur le monde du travail.

Une première observation qui émerge des faits est la suivante: puisque l'ouverture du «Marché commun», lorsqu'elle adviendra, demandera une réduction des coûts de production dans des pays (comme l'Italie) où ces coûts sont parmi les plus élevés, il est certain que – avant même d'arriver à une telle ouverture – le «Marché commun» sera un bon prétexte pour le patronat italien d'essayer de réduire le coût du travail.

Mais le plus gros problème sera celui posé par la libre circulation de la main-d'œuvre à l'intérieur du «Marché commun». Certains affirment que, si cela devait arriver, l'effet ne pourrait être que positif pour nous, car le chômage en Italie serait atténué par l'émigration des travailleurs italiens dans les pays de la «petite Europe». La thèse peut être subjective, mais la question n'est pas aussi simple. Pour le moment, nous savons qu'on n'arrivera pas tout de suite à la libre circulation de la main-d'œuvre. Mais s'il en était ainsi, quelles en seraient les conséquences?

Afin de répondre à cette question, il faut savoir qu'avec l'ouverture du «Marché commun», la perspective d'une concurrence entre les différentes économies qui en feraient partie viendrait s'ajouter aux autres facteurs déjà présents qui poussent à une réduction des coûts de production par une substitution croissante de l'homme par la machine, c'est-à-dire à une mécanisation et une automatisation accrues des processus de production. Il est clair que cette tendance, d'un point de vue purement quantitatif, contraste déjà avec la possibilité d'employer des grandes masses de travailleurs aujourd'hui au chômage. Mais ce n'est pas tout.

En effet, il faut aussi considérer, outre les processus de mécanisation et d'automatisation, etc., qu'aujourd'hui déjà, les possibilités d'employer des travailleurs italiens dans d'autres pays d'Europe occidentale ont pour conditions la possession d'une qualification professionnelle élevée. En effet, cette exigence ne sera qu'amplifiée par le processus déjà en cours. Donc le problème du «Marché commun» met toujours plus en évidence le problème de la qualification professionnelle des travailleurs italiens.

Une autre observation se pose alors: si de toute façon, il fallait soutenir le coût social de la qualification des travailleurs, faudrait-il que le profit social de l'opération (c'est-à-dire l'emploi des travailleurs après qu'ils aient atteint une qualification élevée) revienne à d'autres pays en faisant émigrer nos travailleurs, ou plutôt à l'avantage de notre pays, en les employant en Italie?

Autre problème: quelles mesures permettront d'améliorer la qualification des travailleurs italiens? On dit que dans le projet de traité discuté aujourd'hui, il est prévu de constituer un fonds monétaire pour la requalification des travailleurs licenciés des entreprises qui ne pourraient supporter la concurrence à la suite de l'ouverture du Marché. Mais quelles mesures seront prises pour la qualification des travailleurs italiens déjà au chômage actuellement?

Bref, il est évident que, hormis ce que le traité peut dire ou ne pas dire, le problème de la qualification professionnelle des travailleurs italiens ne peut pas être renvoyé plus longtemps.

Le deuxième problème fondamental en vue des perspectives d'ouverture du «Marché commun» est le problème salarial. Le niveau des salaires en Italie est parmi les plus bas d'Europe, et il en est de même pour le coût du travail pour les entrepreneurs, c'est-à-dire la somme versée au travailleur sous forme de salaire et de charges sociales (assurances, allocations familiales, salaires indirects, etc.). Une récente étude de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU sur les coûts et les prix en agriculture permet de dresser

un tableau indicatif sur les salaires et sur le coût du travail d'un ouvrier agricole (voir tableau n° 1).

Les choses sont à peu près les mêmes pour les ouvriers du secteur industriel. Un tableau analogue relatif à la sidérurgie est établi grâce aux données du bulletin des statistiques de la CECA (voir tableau n° 2).

Dans ce cas, le problème sera évidemment le suivant: avec l'ouverture du «Marché commun», les salaires de chaque pays s'adapteront-ils au niveau le plus haut ou le plus bas? La réponse semble évidente. Le résultat dépend du rapport de force des classes, entre travailleurs et patrons, sur le plan national et sur celui international. Si d'autres facteurs n'interviennent pas, la libre circulation de la main d'oeuvre fera plutôt descendre les salaires aux niveaux les plus bas. La lutte des travailleurs – surtout si elle est organisée sur le plan international – peut non seulement contraster, mais aussi renverser cette tendance afin que les salaires les plus bas s'ajustent sur les plus élevés.

Une première conclusion est que la solution à nos problèmes doit d'abord être trouvée – avec ou sans le «Marché commun» – grâce à une politique de développement de l'économie et de l'emploi à l'intérieur de notre pays. Politique qui a pour condition d'une part, la réalisation d'une réelle collaboration économique internationale afin de développer nos rapports avec tous les marchés mondiaux, et d'autre part, l'exécution des réformes structurelles afin d'éliminer les causes premières des coûts élevés de production de l'économie italienne (c'est-à-dire la rente foncière et le profit de monopole), sans peser sur le coût du travail.

Dans cette organisation générale, une plate-forme de revendications peut trouver sa place – dans le développement concret de la situation intérieure et internationale – afin d'amener dans tous les pays européens les salaires à des niveaux plus élevés; de réduire le temps de travail dans tous ces mêmes pays et grâce à cela, d'augmenter également les opportunités d'emploi; et enfin, afin d'élaborer un programme d'investissements destinés à améliorer les qualifications professionnelles des travailleurs.

Il ne faut pas sous-évaluer le caractère profondément unitaire d'une politique de revendications basée sur ces trois objectifs, et donc la possibilité de réaliser autour d'elle la convergence de toutes les forces syndicales: qu'elles soient socialistes, sociale-démocrates ou catholiques; qu'elles soient italiennes, allemandes, françaises, belges ou néerlandaises. Une plate-forme unitaire – face à l'internationalisme de classe du grand capital et des monopoles, qui est à la base du «Marché commun» – peut donner un contenu concret et unitaire à l'internationalisme de classe des travailleurs de toute l'Europe.

Bruzio Manzocchi